

O.F. 7 décembre 1971

# Avec Brain-sur-Vilaine et La Chapelle-Saint-Melaine

## LANGON JOUE A FOND LA CARTE DU TOURISME EN MILIEU RURAL

Langon, aux antipodes du canton de Redon, assise sur les bords de la Vilaine, connaît de juin à septembre une activité fébrile. Dans la gare Fougeray-Langon, ils sont des centaines avec tout l'attirail de pêche, venus taquiner le brochet.

Tout à l'heure, ils ont connu la minute d'obscurité du tunnel de Corbinières, puis au sortir de ces ténèbres, le soleil éclatant sur une

campagne verdoyante où se remarque plus particulièrement le toit à clochetons multiples de l'église ; image fugitive évanouie bientôt dans la fumée du train et la rode des pommiers.

Coin fameux des pêcheurs à la ligne, site admiré des voyageurs, Langon est encore connu des amateurs d'archéologie pour ses menhirs, ses sarcophages et son petit temple de Vénus gallo-romain.

De temps en temps, un amoureux des vieilles pierres s'arrête et s'enquiert de la chapelle Sainte-Agathe et des « demoiselles » de la lande.

Quand l'auto a disparu dans un tourbillon de poussière, de vapeurs d'essence et de plumes de stupide volaille, Langon regagne son habituelle torpeur comme pour ensevelir dans son silence les secrets accumulés des siècles.



*Cette ancienne villa que nous fait découvrir M. Renouard à Balac*

## **Une innovation : les classes vertes.**

C'était le Langon d'hier, celui des cartes postales à la sépia. De grands projets vont être concrétisés dans les années à venir.

Avec 3 653 hectares remembrés, Langon a peut-être perdu du charme qu'on lui connaissait jadis, mais ce n'est pas les agriculteurs qui s'en plaindraient. Ils sont une population de 1.013 personnes dans les villages éparpillés entre le Haut-Langon et le Bas-Langon, pour 309 personnes demeurant au bourg. Cela représente, selon le dernier recensement de 68 : 1.422 habitants.

Avec La Chapelle-Saint-Melaine, Brain-sur-Vilaine Langon vient de former un syndicat intercommunal à vocation touristique. De cette trilogie de communes devrait naître, une harmonie, tout au moins dans les différents projets d'aménagements touristiques.

**Encourager telle ou telle commune, en fonction de ses besoins et de ses possibilités pour investir, et surtout créer des aménagements qui se complètent les uns les autres !** déclarait Mme Renouard, la présidente de ce tout nouveau syndicat **de la Vallée de l'amitié de Corbinières à l'Ilette.**

Pour sa part, Langon ne manque pas de réalisations qui seront mises en place l'année prochaine. Les classes vertes : ce sera une innovation en France ; en effet il existait déjà des classes de mer et de montagnes, mais pas de classe dans le milieu rural. L'ancien Juvénat des frères Maristes de La Roche-Guillaume était vacant. Lors d'une réunion ayant pour thème le **tourisme en milieu rural**, l'idée fut lancée. Le Conseil municipal langonnais fut fort intéressé par ce projet.

En mai-juin, de l'année prochaine, deux classes envoyées par l'Académie de Rennes y séjourneront. Avec l'aménagement des locaux, l'on pourra recevoir une soixantaine d'élèves et une dizaine de personnes d'encadrement. Les bâtiments seront améliorés, les sanitaires, le chauffage seront modernisés. L'été, ces bâtiments pourraient servir d'auberges de jeunesse, avec une école de canotage.

Ces classes vertes permettent aux enfants des grands centres urbains de se retremper dans le calme de la campagne : elles correspondent également aux besoins pédagogiques actuels. Elles sont des classes de vie où le « milieu » est le centre privilégié de toutes les activités : disciplines de base, activités d'éveil, activités physiques. Cette véritable cure de santé qu'elles procurent, suscitent une plus large ouverture sur « la vie » et par cela même, la modification des rapports adultes-enfants.

Il est incontestable que cette création va être bénéfique pour la commune, qui recevra les familles des enfants ; ce brassage permanent fera connaître ou redécouvrir ce pays attachant.

## **Un havre de repos pour le troisième âge.**

La réalisation importante, et par l'ampleur et par les buts recherchés sera, sans conteste, la construction, sur la lande du moulin, du hameau de retraite, en tout cinquante pavillons, et du village de vacances, quelques vingt pavillons. Le permis de construire a été délivré, cette réalisation s'échelonne sur 72-73.

Dans un cadre de lande et de vallons extraordinaires, cet ensemble architectural apportera un renom exceptionnel à cette petite commune et devrait lui donner un essor considérable du fait de l'apport de nouvelle population, retraités, employés, etc...

Dans l'immédiat, le dépouillement des feuilles dûment remplies par les communes du Syndicat touristique, devraient révéler les besoins spécifiques. Pour Brain, nous l'avons vu, il serait souhaité un terrain de camping, pour La Chapelle-Saint-Melaine, dans le cadre du remembrement, la création d'une zone forestière avec un étang et un terrain de camping, des gîtes ruraux, également. Pour Langon, il semble qu'à ce niveau, les préoccupations ne soient pas les mêmes, il est vrai que les deux réalisations que nous venons d'évoquer sont très importantes.

Aménager un centre social d'accueil afin de recevoir et d'améliorer la réception, des différentes permanences publiques, créer un jardin public pour enfants et ainsi, donner un aspect des plus aimables s'il n'existait déjà, au centre du bourg, améliorer les équipements sportifs existants et créer un terrain de tennis, de basket de volley. Et ce qui tient le plus à cœur à la présidente, Mme Renouard, informer ses administrés des possibilités qui leur seront accordées dans tous les domaines : habitat rural, notamment dans le cadre de ce syndicat, le camping à la ferme, les gîtes ruraux, comment obtenir des subventions. En un mot, jouer à fond la carte du tourisme en cette région particulièrement bien située. Il est évident que des échanges vont s'instaurer entre ces trois communes, notamment on peut le penser, dans les besoins de chaque jour ; c'est en cela que cette innovation devrait être positive, abattre les rivalités de clochers, faire cause commune pour créer, une initiative qui, si elle réussit et pourquoi ne réussirait-elle pas ? aura pleinement justifié son appellation « vallée de l'amitié ».

*M. LORET*